

Stratégie de la Protection du consommateur : Réunion avec les Fédérations des Associations de Protection du Consommateur

Dans le cadre du jumelage « protéger le consommateur marocain », la Direction de la Qualité et de la Surveillance du Marché (DQSM) a organisé, le Mercredi 21 Septembre 2016 à 12h dans ses locaux à Rabat, une table ronde avec les présidents des trois fédérations des associations de protection du consommateur (FNAC, FMDC et FSAC), afin de recenser leurs attentes et leurs propositions en ce qui concerne la stratégie de protection du consommateur à mettre en œuvre au Maroc pour les 5 prochaines années (2017-2022).



L'objectif principal de cette table ronde était de contribuer à définir les axes d'une stratégie nationale de protection du consommateur.

Des propositions ont été formulées à cette occasion, notamment :

- ✓ La promotion de la médiation dans le règlement des litiges ;
- ✓ Le renforcement des moyens des organisations des consommateurs ;
- ✓ Le développement des partenariats entre les ministères chargés de la protection du consommateur et les organismes de protection du consommateur.

